

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'INSERTION DES DÉTENUS EN QUESTION. UNE ÉTUDE RÉALISÉE À PARTIR D'ANCIENS DÉTENUS DE LA MAISON D'ARRÊT DE BRAZZAVILLE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO.

Maixent Cyr ITOUA ONDET,

Vianney YOKA ELONGO

Université Marien NGOUABI.

Itouaondet@gmail.com

Résumé

La formation professionnelle au sein de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville constitue un élément essentiel, un élément clé dans le processus de réinsertion sociale des individus incarcérés. Ce processus est profondément affecté par divers facteurs socio-économiques, tels que l'insécurité sanitaire, les contraintes financières, la surpopulation carcérale et l'absence d'un accompagnement adéquat post-carcéral. Bien que la formation contribue à l'acquisition de compétences professionnelles, et à la réduction de la récidive, son efficacité en matière de réinsertion sociale est conditionnée par la mise en place d'un dispositif de soutien approprié.

Mots clés : Formation professionnelle, réinsertion sociale, détenus, récidive, suivi post-carcéral

Abstract

Professional training within the Brazzaville Correctional Facility is a key element in the social reintegration process for incarcerated individuals hampered by various socio-economic factors, including health insecurity, prison overcrowding, financial constraints and the lack of adequate post-release support. While this training contributes to the acquisition of professional skills and the reduction of recidivism, its effectiveness in social reintegration is contingent upon the implementation of appropriate support mechanisms after release from prison.

Key words : Vocational training, social reintegration, inmates, recidivism, postrelease support.

Introduction

Historiquement, la société a toujours éprouvé le besoin de sanctionner les individus dont les comportements étaient perçus menaçants pour l'intégrité des valeurs partagées au sein de la communauté. Cette façon de faire reflète une volonté collective qui vise à maintenir l'ordre social et à protéger les normes qui unissent les membres de la société.

En Afrique en général et au Congo Brazzaville en particulier, la question de la réinsertion sociale des détenus par la formation professionnelle est souvent mentionnée, mais beaucoup plus rarement prise en compte. En effet, dans toutes les sociétés, il existe toujours, des groupes sociaux qui ont des difficultés d'accéder aux mêmes ressources sociales, culturelles et économiques que d'autres. Cette exclusion peut résulter d'une dynamique inconsciente ou consciente, mais elle peut également être le fruit d'une politique délibérée visant à maintenir des inégalités sociales. Parmi les populations souvent touchées par cette discrimination figurent les minorités ethniques, les populations autochtones et les personnes en situation de handicap. Ces groupes se trouvent fréquemment confrontés à des conditions de vie précaires, marquées par la pauvreté et le besoin matériel. Au sein de cette dynamique sociale, les personnes détenues représentent aussi une catégorie particulièrement marginalisée. Leur statut de déshérités est souvent le résultat d'une stigmatisation consciente : ils sont placés à l'écart de la société en raison des infractions qu'ils ont commises, qu'il s'agisse de crimes contre des personnes ou des biens, de mépris des valeurs sociétales ou de violations des règles établies par un régime politique. Cette marginalisation ne signifie pas que l'incarcération soit une solution adéquate au phénomène délictuel ou criminel. En effet, la majorité des personnes sous main de justice finissent toujours par réintégrer

la société dans laquelle elles ont commis leurs actes délictueux ou criminels.

La persistance des comportements déviants, qui s'expliquent par la violation des normes sociales, ainsi que le phénomène de récidive, souligne l'urgence d'améliorer les programmes de réhabilitation dans les établissements pénitentiaires. Bien que les effets directs de l'éducation ou d'autres initiatives de réinsertion ne soient pas encore clairement établis, il apparaît évident que des efforts concertés pourraient contribuer à réduire la récidive et à favoriser une réintégration sociale harmonieuse. La réinsertion des détenus ne doit pas être perçue uniquement comme une question de sécurité publique, mais comme un impératif. En abordant les causes profondes de la déviance et en investissant dans des programmes éducatifs et professionnels adaptés, il est possible de transformer le parcours des individus marginalisés et de lutter contre les inégalités structurelles qui persistent dans nos sociétés.

De plus, les droits de l'homme, en tant que droits fondamentaux, jouent un rôle crucial dans la protection des individus contre des atteintes graves à leur dignité et à leur intégrité. Aujourd'hui, bien qu'ils soient largement reconnus sur le plan juridique et moral, leur application effective demeure inégale et sujette à de nombreux défis. Les transformations sociétales, marquées par des crises économiques, des tensions sociales et des mutations culturelles, soulignent la nécessité impérative de renforcer la protection des individus face aux dérives systémiques. Les conditions de détention, l'augmentation alarmante du nombre de détenus dans les établissements pénitentiaires et les taux de récidive élevés sont autant de problématiques qui suscitent des débats passionnés au sein de la société. (P. Bourdieu, 1970)

Parallèlement à la dimension punitive de la peine, qui vise à sanctionner les comportements criminels, l'idée d'assurer la réinsertion des condamnés a progressivement émergé. Cette

approche repose sur le postulat que la réhabilitation est non seulement bénéfique pour l'individu, mais également pour la société dans son ensemble. En favorisant des politiques de réinsertion efficaces, on peut espérer atténuer la récidive, améliorer la sécurité publique et contribuer à la cohésion sociale. Cela implique une prise en charge holistique des détenus, englobant des aspects éducatifs, psychologiques et sociaux. Ainsi, la question des droits de l'homme dans le contexte pénal ne peut être dissociée des enjeux plus larges de justice sociale et d'inclusion. Il est essentiel d'adopter une perspective sociologique qui prend en compte les dynamiques structurelles et les inégalités qui sous-entendent le système pénal, afin de promouvoir une véritable transformation sociale et garantir le respect des droits fondamentaux pour tous.

Le Congo ne fait pas exception. Les détenus subissent des formations diverses et ceux qui se sont spécialisés dans ces domaines particuliers produisent des biens qui sont ultérieurement commercialisés. En effet, il peut paraître difficile de bien cerner le concept de la réinsertion sociale (E. Euvrard, 2021). En effet, on retrouve dans la littérature les termes « réinsertion sociale », « insertion sociale », « réhabilitation » et « réintégration » qui semblent particulièrement liés, sinon interchangeables. Les mots de la langue usuelle, comme les concepts qu'ils expriment, sont toujours ambigus et le savant qui les emploierait tels qu'il les reçoit de l'usage et sans leur faire subir d'autre élaboration s'exposait aux plus graves confusions. (Émile Durkheim, le suicide 1897).

Cette étude a eu pour champ d'expérimentation la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville (MACB) et les anciens détenus dispersés dans la ville capitale. Elle a été diligentée dans le cadre des travaux de recherche pour le compte de l'administration des services pénitentiaires, question d'établir entre des paradigmes entre les différents facteurs déterminants dans la réussite ou l'échec de l'insertion sociale des détenus.

La maison d'arrêt et de correction de Brazzaville compte plus de sept cent (700) détenus et quarante (45) d'entre eux suivent une formation professionnelle. Notre échantillon est constitué de l'ensemble des détenus suivant la formation. Nous les avons tous observés pendant leur formation. Sur les quarante-cinq (45) détenus suivant la formation, nous avons pu interroger douze (12) soit un tiers d'entre eux. Nous avons ajouté trois (3) anciens détenus ayant bénéficié de la formation professionnelle

Problématique et Hypothèse

En réalité, l'incarcération entraîne une privation de liberté, un droit essentiel qui est intrinsèquement lié à la nature même de la prison. Cette privation ne se limite pas seulement à la liberté de circulation, mais s'étend également à d'autres dimensions des droits individuels, tels que la vie familiale, les droits civiques, ainsi que les aspects liés à la dignité et à la sexualité. Théoriquement, la privation de liberté est le principal droit retiré à la personne détenue. Cependant, dans la pratique, cette restriction s'accompagne souvent d'une réduction ou d'une altération de nombreux autres droits, ce qui témoigne d'un fonctionnement répressif du système pénal.

Quel est l'impact de la formation professionnelle dans le processus la réinsertion sociale des détenus ?

Cependant, il faudrait que celle-ci soit adaptée aux besoins spécifiques des détenus et complétée par un suivi post-carcéral. D'où l'importance d'évaluer l'efficacité de cet apprentissage de métiers et d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer cette politique de réinsertion

Méthodologie

Nous nous sommes servis pour cette étude de la recherche documentaire et de l'analyse de contenu. Le questionnaire et les entretiens nous ont servi d'outils de recueil de données en vue de leur traitement. Par ailleurs, nous avons

pu observer les détenus en plein séance de formation. L'observation non participante se définit comme une méthode d'observation directe, où le chercheur s'engage à percevoir, enregistrer et documenter les comportements des individus ou les événements au moment même de leur occurrence.

« L'action observée d'un seul individu ne peut être considérée comme représentative, mais elle est significative en ce qu'elle est une modalité de ce qu'il est possible de faire au sein des rapports sociaux encadrant l'action ». (M.C. ITOUA ONDET, 2019, p. 103)

Il faut admettre que ces outils ont été d'une grande vitalité. Ils nous ont permis de discuter directement avec les détenus anciens et nouveaux pour tenter de comprendre leur appréhension, leur perception et surtout leurs attentes dans cette formation professionnelle.

Deux théories sociologiques peuvent nous aider à comprendre ces logiques plus ou moins intégratrices des détenus dans leur réinsertion sociale. Il s'agit de la représentation de soi, de Erving Goffman et du socio constructivisme autour de Outsider de Howard Beckers dont les auteurs récents essaient de développer les approches en rapport avec les comportements sociaux.

La société congolaise actuelle semble construire d'autres types avec le milieu carcéral. Celui-ci, bien qu'il reste mal perçu mais, il n'est plus un endroit extra-ordinaire auquel n'entre que les autres plutôt un endroit de la société auquel, tout le monde peut se trouver sans poser un acte hors du commun.

Résultats et Discussion

Les résultats de cette étude révèlent toute la complexité en matière de l'insertion sociale des détenus, tant dans sa gestion que sur les effets de leur incarcération. Même, les détenus en suivant une formation, pensant pouvoir y échapper à la vie

d'avant mais, parfois vivent à leurs dépens. La société ne cesse de le lui rappeler son statut d'ancien délinquant.

1. Le milieu carcéral congolais à l'épreuve des faits

La pluralité d'études scientifiques portant sur l'institution carcérale démontre que le système pénitentiaire congolais, à l'instar de nombreux systèmes africains, se trouve confronté à des défis majeurs, notamment la surpopulation carcérale, la précarité des conditions de détention, la vétusté et l'archaïsme des édifices, la pénurie des moyens matériels et l'insuffisance de programmes de réinsertion socioprofessionnelle.

D'un point de vue socio-économique, le Congo-Brazzaville, malgré ses ressources naturelles, est marqué par des inégalités sociales et un fort taux de chômage, particulièrement parmi les jeunes. Cette situation socio-économique précaire contribue à alimenter la délinquance et à engendrer un afflux important de détenus dans des structures pénitentiaires déjà saturées.

Sur le plan politique, l'efficacité des programmes de réinsertion dépend étroitement des priorités gouvernementales, des ressources allouées au secteur pénitentiaire et de la volonté politique à investir durablement dans une approche réellement réhabilitative plutôt que punitive.

1.1. La formation professionnelle en milieu carcéral

Les chances de réinsertion des personnes sous main de justice dans la société à leur sortie de prison sont offertes quand ceux-ci peuvent trouver des moyens de gagner leur vie. En réalité, pour les travailleurs sociaux de l'administration pénitentiaire, offrir ces opportunités constitue des missions principales.

En effet, l'univers dit carcéral, espace d'enfermement et de contrôle social, ne se réduit pas à une simple sanction

punitive. Il est aussi, et de plus en plus, envisagé comme un lieu de transformation sociale. Au cœur de ce processus de réinsertion se situe la formation professionnelle, un élément crucial, souvent présenté comme une clé pour briser le cycle de la délinquance et favoriser le retour réussi à la vie sociale. Cependant, l'efficacité de cette formation est loin d'être acquise, soumise qu'elle est à des contraintes multiples, aussi bien matérielles que sociales et symboliques. Elle se débat en effet dans un contexte paradoxal : celui d'une institution dont la mission première – la ségrégation – entre en tension avec la nécessité de préparer les détenus à une réintégration harmonieuse.

1.1.1. Processus de formation

La formation professionnelle qualifiante dispensée au centre de la réinsertion sociale de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville au même titre que l'instruction est l'un d'outils qui concourt à l'œuvre de la rééducation des détenus, c'est une valeur ajoutée pour ces derniers. Il est important de souligner que ces enseignements sont considérés comme des savoirs après les avoir intériorisés par les détenus se transformeront en savoir et savoir-faire nécessaire à l'exercice d'un métier précis en période post-carcéral.

Tableau 1 : Nombre de détenus inscrits au centre de la réinsertion sociale au titre de l'année 2024-2025

Modules	Nombre des détenus formés
Coiffure (hommes et femmes)	04
Coupe et couture (hommes et femmes)	10
Maçonnerie /briqueterie	05
Menuiserie	11

Soudure	09
Maraîchage	06
Total général	45

Source : centre de la réinsertion des détenus

Tableau 2 : Nombre de détenus formés au centre de la réinsertion de 2017 à 2021

Modules	Nombre des détenus formés
Coiffure (hommes et femmes)	70
Coupe et couture (hommes et femmes)	115
Maçonnerie /briqueterie	65
Menuiserie	60
Soudure	90
Maraîchage	100
Total général	500

Source : Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire

Tableau 3 : Nombre des détenus inscrits au centre au titre de l'année 2023

Modules	Nombre des détenus formés
Coiffure (hommes et femmes)	14
Coupe et couture (hommes et femmes)	25
Maçonnerie /briqueterie	06
Menuiserie	21
Soudure	23

Maraîchage	11
Total général	100

Source : centre de la réinsertion des détenus

L'examen attentif des trois tableaux, montre clairement que de 2017 jusqu'à présent, le centre a reçu plus de 600 détenus ayant bénéficié des formations dispensées dans les modules mentionnés. Toutefois, on observe que le taux de participation demeure relativement faible par rapport à l'effectif total des détenus qui se situe autour de 700 individus au sein de la MACB. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. D'une part, un certain nombre de détenus semblent manquer de motivation pour s'engager dans l'apprentissage d'un métier. D'autre part, certains détenus ne répondent pas aux critères de sélection établis pour intégrer ces programmes de formation, limitant ainsi l'accès à ces opportunités. Ces éléments soulignent donc la nécessité de réfléchir sur les conditions d'accès aux formations et sur les stratégies à mettre en place pour encourager une participation plus active des détenus.

a) Acquisition de compétences techniques

La réinsertion sociale des condamnés est la mission fondamentale de l'ensemble du personnel pénitentiaire. Son évocation en milieu carcéral signifie en réalité l'accueil et la prise en charge individuelle des détenus. A cet effet, la réinsertion sociale des détenus se réalise par étapes successives, depuis l'incarcération, en passant par la détention, jusqu'à la libération du condamné. C'est dans le processus de réinsertion sociale que les détenus acquièrent des compétences professionnelles en apprenant des métiers proposés par l'administration pénitentiaire.

En effet, la formation professionnelle est axée sur six modules à savoir : la menuiserie, la soudure, la coupe et couture

mixte, la coiffure mixte, le maraîchage et la maçonnerie/briqueterie. Les enseignements se déroulent dans les ateliers de formation et supervisés par les collaboratrices du chef de centre de la réinsertion. Cette formation dispose de deux cycles. Le cycle court de 3 à 12 mois regroupe les modules suivants : coupe et couture mixte, coiffure mixte et maraîchage et le cycle long de 12 à 24 mois qui comprend : la maçonnerie/ briqueterie, la soudure et la menuiserie. Ces programmes de formation répondent aux besoins de la société.

b) *Évaluation de compétences acquises*

Étymologiquement le terme "évaluer" vient de (*ex-valuée*), qui veut dire extraire la valeur, faire ressortir de la valeur de. Évaluer c'est donc analyser, critiquer des résultats en vue d'apporter des corrections, si nécessaire. Le concept de compétence n'est pas facile à définir. Toutefois, on peut retenir la définition suivante :" un ensemble de comportements potentiels (affectifs, cognitifs, psychologiques) qui permettent à un individu d'exercer efficacement une activité considérée généralement complexe". (R.M. HAMED, 2022).

Lors de notre enquête sur le terrain, nous avons observé, par exemple, l'enseignement théorique en couture. Le formateur utilise le tableau pour rédiger et dessiner des schémas, tout en expliquant aux apprenants comment prendre les mesures et découper le tissu afin de confectionner une chemise à manches longues. De la même manière, les sessions de contrôle des connaissances s'inscrivent dans cette logique, privilégiant la théorie après la pratique. Ainsi, les questions posées lors des évaluations portent sur les enseignements théoriques, tandis que l'application pratique se traduit par la mise en œuvre des connaissances acquises.

2. La réinsertion sociale

Les institutions pénitentiaires ont pour objectif la réinsertion sociale des détenus. L'incarcération doit donc favoriser l'acquisition des compétences et des ressources nécessaires à leur réintégration dans la société et à la cessation de leurs activités délictueuses.

De même, atténuer le phénomène de récidive est un défi majeur de l'administration pénitentiaire. Cette idée peut se justifier par le fait qu'elle met en place des programmes de réhabilitation. En fait, il existe un lien entre la formation professionnelle et la réinsertion sociale des détenus

2.2.1. Lien entre la formation professionnelle et la réinsertion sociale

A quel moment y a lien entre la formation professionnelle et la réinsertion sociale des détenus ?

On présente ici, L'exemple des personnes qui se sont réinsérées après leur libération grâce à la formation professionnelle. Pour des raisons de confidentialité, nous allons faire usage des noms anonymes au risque de trahir la confiance de nos enquêtés, Ngala et Didier, les ex-détenus formés à la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville durant leur période d'incarcération. Les deux étaient condamnés fermement pour les faits qui leur étaient reprochés.

Commençons avec le cas de Ngala de l'atelier de couture.

Ngala, âgée de 35 ans, a été condamnée à deux ans de détention à la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville pour coups et blessures volontaires en 2017. Pendant son incarcération, elle a eu l'opportunité de suivre une formation professionnelle en couture, un programme mis en place dans l'établissement pour favoriser la réinsertion sociale des détenus. De 2018-2019, Ngala s'est inscrite à cette formation qui lui a permis d'acquérir des compétences essentielles dans le domaine

de la couture. Parmi les compétences qu'elle a développées, on peut citer notamment l'utilisation de la machine à coudre, le découpage des tissus et la confection de vêtements simples.

Malgré les obstacles rencontrés après sa sortie, elle était déterminée à mettre à profit sa formation en couture. Elle a décidé de parler de sa situation à sa mère, qui a compris son désir de travailler et de se reconstruire. Sa mère, ayant connaissance des compétences acquises par Ngala, a pris l'initiative d'en parler à une amie qui dirigeait un petit atelier de couture. L'amie de sa mère, touchée par le récit de Ngala et consciente des défis qu'elle affrontait, a décidé de lui donner une chance. Elle l'engage dans son atelier de couture, offrant ainsi à Ngala une opportunité pour mettre en pratique ses compétences tout en lui permettant de se réinsérer dans la société. Cette expérience a été cruciale pour Ngala. Non seulement elle a pu appliquer ce qu'elle avait appris pendant sa détention, mais elle a également commencé à reconstruire sa vie en tant que citoyenne productive. Le soutien familial et l'opportunité professionnelle qu'elle a reçue ont joué un rôle déterminant dans son processus de réinsertion.

Poursuivons avec le cas de Didier qui s'est réinséré également dans la société après sa libération à la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville.

Il a 28 ans, condamnés à 4 ans d'emprisonnement ferme pour viol sur une fille encore mineur. Son témoignage nous fait comprendre qu'il avait pris une inscription en coiffure pendant son incarcération et à sa sortie, sa mère l'avait soutenu moralement et financièrement à fin qu'il ouvre son propre salon de coiffure. Il a changé son mode de vie au risque de récidiver.

Ces deux cas illustrent que la formation professionnelle, lorsqu'elle est accompagnée d'un soutien familial et à des opportunités concrètes, favorise une réinsertion réussie. Donc, l'impact positif de la formation professionnelle sur la réinsertion sociale des détenus se manifeste non seulement par l'acquisition de savoir-faire, mais également par le soutien social

indispensable pour surmonter les défis liés à la vie après l'incarcération.

2.2.2. Paroles d'anciens détenus

Il s'agit ici des extraits de récits de vie de nos enquêtés. On entend par récit de vie le développement oral ou écrit des faits vrais relatifs à un contexte donné. On a deux témoignages, celui de Ngala et Didier. Ils s'exprimaient en langue locale lingala et traduite en français.

Paroles de NGALA : «...*En réalité, je m'étais inscrit dans ce centre d'apprentissage des métiers principalement pour fuir l'ennui qui m'entourait. Au début, je n'étais pas vraiment passionné par la formation. Cependant, au fil du temps, j'ai commencé à découvrir le plaisir d'apprendre* ». (Enquête de terrain, Mai-Juin 2025). Cependant, ces propos mettent en lumière un parcours de découverte personnelle parce qu'au départ, son inscription dans le centre de la réinsertion sociale semble être motivée par la volonté d'échapper à l'ennui. Comme l'a reconnu aussi le chef du centre de réinsertion, Monsieur BEMBE lors de notre entretien en ces termes : " *la plupart de détenus s'inscrivent dans ce centre pour ne pas s'ennuyer dans les cellules, c'est avec le temps que le plaisir d'apprendre arrive.*"».

Poursuivait notre parolière :

« *Les conseils et les histoires de notre formateur sur la couture m'avaient vraiment touché. Il nous racontait par exemple comment, dans son quartier, il avait réussi à vivre de son métier de couturier, surtout lors des fêtes où la demande était forte. Il partageait également son parcours en expliquant qu'il avait d'abord travaillé dans l'atelier de son oncle avant d'ouvrir son propre atelier [...] Ces récits m'ont vraiment encouragé et m'ont donné confiance en moi. Grâce à cette motivation, j'ai rapidement progressé et, avant qu'on me libère,*

j'étais déjà capable de coudre des vêtements simples comme des pantalons, des robes ou des culottes ».

Outre la découverte de la passion, on peut aussi parler de la confiance en soi car les récits du formateur ont joué un rôle très important dans la construction de la confiance en soi chez Ngala. En voyant le parcours d'autrui, elle réalise qu'elle peut aussi réussir.

« Aujourd'hui, je travaille dans l'atelier d'une amie de ma mère, et tout cela grâce aux compétences que j'ai acquises pendant mon temps en détention. Qui aurait cru que j'apprendrais un métier en prison ? Pour moi, si quelqu'un sort de prison sans changer sa façon d'agir, son comportement déviant, c'est qu'il est maudit... En tout cas, avec ce que j'ai vécu là-bas, je ne souhaite pas y retourner ».

La formation professionnelle lui a ouvert une voie vers la réinsertion sociale. Le métier qu'elle a appris lui a permis d'intégrer le marché du travail, ce qui est essentiel pour éviter de récidiver. En développant une nouvelle vision de l'avenir, Ngala montre comment la formation peut briser le cycle de la délinquance. Les personnes détenues qui ne saisissent pas cette opportunité risquent de retourner à leurs anciennes habitudes.

Paroles de Didier : « ...Je m'appelle Didier, j'ai 28 ans et j'ai été condamné pour un acte de viol...Avant d'entrer en prison, je ne faisais rien comme travail. Je me rendais compte que je traînais avec des gens qui ne m'influencent pas positivement. Mes amis consommaient de l'alcool et fumaient presque tous les jours, et moi aussi, je faisais partie de ce monde ».

Lorsque Didier estimé qu'il était influencé négativement par son environnement social, cela correspond à ce que K. MARX évoque dans « Critique de l'économie politique » : " *Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être social, mais c'est inversement leur être social qui détermine leur*

conscience." Autrement dit, l'homme est le fruit ou le produit de son environnement social.

Il poursuit :

« Un soir, lors de l'anniversaire d'un ami dans la cave d'un autre, j'avais trop bu. C'est dans cet état que j'avais commis le viol sur une jeune fille, qui était en fait la fille de notre colocataire. Mon temps en prison a été un moment de réflexion. J'avais décidé de m'inscrire à une formation en coiffure pour apprendre un métier et me reconstruire. J'avais commencé à coiffer d'autres détenus et même certains agents de la prison, et ils appréciaient mon travail ».

Ce passage évoque en réalité la question relative à la prise de conscience. Il dit que son temps en prison était un moment de réflexion, ce qui essentiel pour toute forme de réhabilitation, cela montre aussi qu'il reconnaît la douleur et souffrance infligées à la victime.

Didier ne s'était pas arrêté là :

« Avant ma libération, je me suis dit : pourquoi ne pas ouvrir mon propre salon de coiffure et me concentrer sur mon avenir ? Quand je suis sorti, j'ai dû faire face à des jugements et à des murmures. Les gens me pointent du doigt par rapport à ce que j'avais fait. C'est ma mère qui m'avait aidé à garder la tête haute. Elle me répétait de laisser le passé derrière moi et de penser à l'avenir [...] Grâce à son soutien, j'ai pu réaliser mon rêve d'ouvrir un salon de coiffure, où je pouvais mettre en pratique tout ce que j'avais appris. Peu à peu, j'ai gagné la confiance de mes clients. Aujourd'hui, je ne suis plus la même personne qu'avant ma détention. Je me sens utile et j'ai plein de projets pour l'avenir. »

Son aspiration à ouvrir un salon de coiffure montre clairement sa volonté de se reconstruire. Ce passage nous montre aussi le lien qui existe entre la formation professionnelle et la réinsertion sociale.

3. Facteurs influençant le succès de la réinsertion

Le succès de la réinsertion des détenus peut être influencé par plusieurs facteurs, notamment, les programmes de réhabilitation au sein de l'établissement pénitentiaire, le soutien familial, le suivi post-carcéral, l'accès à l'emploi, l'accès à un logement.

Par ailleurs, le programme de formation professionnelle offre diverses formations et enseignements. Il existe plusieurs types de programmes de réhabilitation qui sont mis en place afin de faciliter la réinsertion. Dans le cadre de notre étude, on retrouve effectivement des programmes axés sur l'apprentissage des métiers, l'enseignement et l'instruction religieuse.

a) *Apprentissage des métiers*

Apprendre un métier est essentiel dans le processus de la réinsertion sociale de la condamnée. Une fois que le détenu a appris le métier, il commence aussitôt à confectionner et commercialisé. S'il peut avoir plusieurs marchés venant de l'extérieur, l'argent qu'il gagne lui permettrait de préparer son avenir en créant par exemple son propre atelier après libération. Le métier constitue un moyen de gagner sa vie. Il crée des liens sociaux et prend une place non négligeable dans notre quotidien. Au-delà de ce qu'il nous apporte, le métier est devenu vital en ce qu'il permet de se sentir exister dans notre société. De cette façon, l'on peut dire que le métier permettra donc à un ex-détenu de satisfaire et de subvenir à ses besoins : se loger, se nourrir, se soigner et de se faire plaisir de temps à autre.

a) *L'enseignement*

La prison consiste en une peine privative de liberté et non pas une peine privative du droit à l'enseignement. Le détenu peut alors se prévaloir de l'ensemble des droits fondamentaux dont disposent tous les individus en société, droits consacrés et

protégés par plusieurs textes nationaux et internationaux. L'objectif est de réduire le taux d'alphanétisation en transmettant les savoirs aux condamnés. Des dispositions doivent être prises pour poursuivre l'éducation de tous les détenus capables d'en profiter, y compris l'instruction religieuse dans les pays où cela est possible. L'instruction des détenus analphabètes et des jeunes détenus doit être obligatoire et devra recevoir une attention particulière de la part de l'administration pénitentiaire.

b) *L'instruction religieuse*

La religion est une institution qui a pour vocation de promouvoir des valeurs morales et éthiques. La personne incarcérée connaît une fragilité morale lorsqu'elle est laissée seule. Ainsi, l'accompagner spirituellement consiste donc à l'aider à trouver la paix intérieure, face à son isolement par rapport à la société, ressenties comme des agressions morales. C'est à partir de cet accompagnement que le détenu trouve de l'espoir qui lui permet de vaincre les multiples frustrations et humiliations. C'est pour cette raison que la maison d'arrêt correctionnelle de Brazzaville MACB reçoit les hommes de Dieu dans le cadre de l'instruction religieuse. Cet accompagnement permet aux détenues de se sentir connectés avec la société même s'ils/elles sont exclu(e)s de cette dernière, ce qui lui confère finalement un sentiment de liberté. Ils sont donc en réconciliation avec soi-même et aussi avec le reste de la société.

Ces hommes de Dieu leur offrent une occasion de s'autoévaluer afin de se ressaisir. La réussite du changement du délinquant nous fait penser à ce passage biblique de l'apôtre Paul : « *Ni fornicateurs, ni extorqueurs n'hériteront du royaume de Dieu. Et pourtant, c'est là ce qu'étaient certains d'entre vous. Mais vous avez été lavées mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été déclarés justes au nom de notre seigneur Jésus Christ et avec l'esprit de notre Dieu* » corinthiens 6 :9-11. Bref,

cette instruction religieuse est un moyen de délivrance du détenu des crimes en passant par la réconciliation de soi-même et il revêt un caractère thérapeutique car cette parole proposée et reçue rencontre l'expérience de la vie du détenu.

3.1. Tentative d'explication

. Les données démographiques liées à l'âge montrent que les âges des répondants varient de 26 à 63 ans. Cet aspect peut refléter une volonté de réinsertion peu importe l'âge. Ils étaient au nombre de dix (10) repartis sexuellement de la manière suivante : les hommes sept (07) et les femmes (03), soit 70% d'hommes et 30% de femmes et par module, menuiserie (02), couture (02), maraîchage (03), soudure (01) coiffure (02). Cette variété des formations proposées pourrait répondre aux besoins du marché du travail local Car, ces activités font vivre beaucoup des congolais. Prenons par exemple le cas des couturiers qui sont beaucoup sollicités pour les confections d'habits. Tous les répondants ont un niveau scolaire secondaire. Certains ont arrêté les études au collège et d'autres au lycée. D'où la nécessité de les éduquer et de les former professionnellement. La majorité des répondants a déjà passé plus de 3 ans en détention, ce qui peut indiquer que ces individus ont eu beaucoup de temps de réflexion quant à leur situation et à leurs projets futurs.

On suppose également qu'une majorité écrasante (90 %) estime que la formation leur aide beaucoup à acquérir des compétences. C'est déjà un indice qui indique la positivité de l'efficacité des programmes de formation que les détenus subissent au centre de réinsertion sociale. De plus, par rapport à la question relative aux projets d'emploi après libération, neuf (09) répondants, sauf un (01), ont déclaré avoir des projets d'emploi après leur libération. C'est ce qui montre une forte volonté de réintégration dans la société et une motivation à mener une vie productive. Il faut signaler que l'autre détenu, qui n'a pas de projet d'emploi après libération avait été condamné à

perpérité pour meurtre. Désespéré qu'il fût, répondait à cette question au conditionnel en disant, je cite : " *si par exemple on me libère pendant que je suis encore jeune comme ça, je vais continuer d'abord avec l'école, [...] Au cas où je serais libéré déjà vieux, je vais chercher un atelier de menuiserie pour travailler*" . On sent que les détenus formés ont ce désir de continuer avec le même métier à l'extérieur de la maison d'arrêt.

Certains répondants avaient fait des suggestions pour les modules de formation supplémentaires, notamment, l'informatique, l'électricité, la plomberie, l'élevage et la conduite. On peut dire que ces suggestions montrent une prise de conscience des compétences demandées sur le marché du travail actuel et l'importance d'adapter les programmes de formation aux besoins du marché. L'analyse des données révèle plusieurs points importants à savoir : la motivation pour la réinsertion, l'efficacité des formations, le besoin en formation ainsi que la volonté d'emploi après libération.

En ce qui concerne le premier point relatif à la motivation pour la réinsertion, on dirait que les détenus sont motivés pour acquérir des compétences qui faciliteront leur réinsertion sociale. Pour ce qui est de l'efficacité des formations, on note que la perception positive quant à l'acquisition de compétences montre que les programmes en place sont jugés efficaces par les détenus. Concernant les besoins en formation, il faudrait souligner que les suggestions pour ajouter des modules tels que l'informatique et l'électricité indiquent qu'il y a une demande pour des compétences plus variées et adaptées au marché du travail moderne.

Cependant, la réinsertion vise à transformer le comportement déviant d'un détenu à un comportement conforme aux normes sociales. En réalité, la sortie de prison se prépare dès l'incarcération, pour que cette réinsertion ait le plus de chances d'aboutir. Cependant, l'individu libéré rencontre souvent des difficultés d'acceptation au sein de la société, et plus

particulièrement dans son milieu social d'origine. Il est fréquemment perçu négativement, ce qui entraîne une forme d'isolement social. Les anciens détenus qui ressentent un sentiment d'exclusion ou de rejet changent généralement leur environnement pour échapper à cette stigmatisation. Comme en témoigne cet extrait de récit de vie d'un ancien détenu, Monsieur Abdias (non anonyme) : « [...] *J'avais jugé bon de voyager seulement, parce qu'on me voyait comme un assassin, surtout les frères de mon défunt père qui me menaçaient même de mort. Les gens murmuraient sur moi. Vraiment ça me faisait très mal. Je ne pouvais pas supporter cela. Voilà pourquoi j'avais d'abord voyagé* ». (Enquête de terrain, Mai-Juin 2025)

Becker, dans son ouvrage *Outsider : sociologie de la déviance* (1985), aborde la question de la stigmatisation et des conséquences sociales qui en découlent. Il explique comment les individus stigmatisés peuvent être perçus différemment par la société. L'auteur donne la précision suivante : « *Le stigmate est un attribut qui dévalue une personne et la réduit à un état de personne déchue.* » En d'autres termes, les stigmates liés à la déviance et à l'incarcération de Monsieur Abdias lui avaient rendu un individu déchu, en ce sens qu'il n'avait plus de valeur vis-à-vis de son environnement social d'origine. Dans ces conditions, les chances de celui-ci ont été réduites, car il avait un sentiment de solitude et de désespoir. E. Goffman, dans "Stigmate" écrit : "[...] *nous pratiquons toutes sortes de discriminations, par lesquelles nous réduisons efficacement, même si c'est souvent inconsciemment, les chances de cette personne* » (Goffman, 1973, 15). Dans ce contexte, le détenu approuve des difficultés d'intégration parce qu'il se sent rejeté dans la société. Ce manque d'appartenance peut nuire à sa motivation à s'engager positivement dans la société. Au Congo, lorsqu'un détenu sort de la prison, il peine souvent sur le point de sa réadaptation sociale car, il est régulièrement confronté à l'opinion publique.

Conclusion

Il est maintenant possible d'apporter les premiers éléments de réponse à la question que nous posons en introduction : quel est l'impact de la formation professionnelle dans la réinsertion sociale des détenus à leur sortie de prison. ?

Il apparaît en premier lieu que la formation professionnelle demeure l'un des éléments essentiels à la réinsertion sociale des détenus. L'administration pénitentiaire s'attèle à générer auprès des détenus des attitudes favorables à une véritable prise de conscience par la réalisation d'une réadaptation sociale par divers moyens notamment l'éducation, l'instruction religieuse et la formation professionnelle. En ce sens, la réinsertion sociale des détenus constitue un élément fondamental dans le processus du détenu dans la phase de l'exécution de sa peine. Ce qui constitue un atout dans la lutte pour l'humanisation des prisons et la valorisation du droit des personnes incarcérées. Cependant, les détenus ne trouvent pas facilement un emploi à la sortie de leur prison. Quelle que soit la formation professionnelle, la stigmatisation à leur égard pèse beaucoup et ne suscite pas un réel engouement de la part des décideurs.

Ensuite, la formation professionnelle constitue l'un des éléments essentiels à la réinsertion sociale des détenus au sein de la MACB. Dans ce cadre, un nombre restreint de condamnés (45 sur plus de 700) acquiert des compétences dans divers domaines dont l'objectif est la réhabilitation et la réintégration des détenus dans la société. En d'autres termes, la privation de liberté a pour finalité la réhabilitation du détenu. Toutefois, ce processus est considérablement entravé par de multiples difficultés socio-économiques auxquelles les individus, même ayant bénéficié d'une formation professionnelle en détention, se heurtent lors de leur réinsertion. La précarité sanitaire, la surpopulation carcérale, l'absence d'accompagnement post-

pénitentiaire et la stigmatisation sociale constituent autant d'obstacles majeurs. Enfin, l'acquisition de compétences professionnelles contribue positivement à la réinsertion. C'est dire que l'efficacité de cette formation est compromise par l'inachèvement de la démarche par l'administration pénitentiaire. La MACB, par exemple, prépare à la réinsertion par la formation, mais ne la concrétise pas faute d'un suivi adéquat après la libération. Il faut retenir à la dernière analyse que l'impact positif de cette formation dite professionnelle sur la réinsertion sociale des personnes libérées est conditionné par un soutien social postérieur à la détention. (DAMPHOUSSE M.-O., 2021).

Bibliographie

- BECKERS Howard, 1985. *Outsiders*. Paris, France, Métailié. 288p.
- BOTTANI Lisa, 2027. *La réinsertion des détenus comme processus à l'épreuve des logiques autonomes*, Université de Lausanne, 119p
- BOURDIEU Pierre, 1970. *La reproduction : Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, éd. Minuit, 284p
- DAMPHOUSSE Marc-Olivier, 2021. *L'expérience de l'éducation en détention*, Université de Montréal, 101p
- DURKHEIM Émile, 1990. *De la division du travail social*, PUF.
- EUVRARD Elsa, 2024. *Introduction, la réinsertion sociale : construction d'un objet de recherche*, PUM.
- GUILBAUD Fabrice, 2006. *Le travail pénitentiaire, une sociologie du travail*, revue française de sociologie, 229p
- GOFFMAN Erving , 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne 1. La représentation de soi*, Paris, Edition de Minuit. 274 p.

HAMED Roland Mizer, 2022. *L'encadrement, le contrôle et l'évaluation pédagogiques au Congo-Brazzaville*, éd. Connaissances et savoirs, 177p

ITOUA ONDET Maixent Cyr, 2014. *Les femmes dans la résolution des conflits au Congo*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Pierre Mendès-France, Ecole doctorale Science de l'Homme, du Politique et du Territoire (SHPT), Grenoble, France. 365 p.

MBANZOULOU Paul, La réinsertion sociale des détenus, éd. L'Harmattan, Paris, 2000, 320p

NTSILA Aimé Awa, (1996), Changer la prison au Congo, Ed. CCF Brazzaville. 168p.